



PROJET

32^{ème} Assemblée général annuel

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES
DE L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE DE POTTON

TENUE LE 7 AVRIL 2024 À L'ÉGLISE SAINT-CAJETAN DE MANSONVILLE

1. Ouverture de l'Assemblée

La présidente de l'Association déclare l'ouverture de l'assemblée et souhaite la bienvenue à tout le monde. Pierre Léonard est introduit; il est l'animateur nommé pour diriger la réunion.

Note du secrétaire : 31 membres ayant payés leur cotisation annuelle pour 2023 sont présents et en règle; ils constituent donc le quorum requis pour la tenue de cette assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté; **sur proposition de Denis Lamontagne, appuyé par Taïssa Hrycay, il est adopté à l'unanimité.**

3. Adoption du procès-verbal de la 31^{ème} assemblée annuelle – 2022

Le procès-verbal de la réunion du 30 avril 2023 n'ayant pas été envoyé en même temps que la convocation à la présente séance, il ne peut pas être approuvé. Son approbation est donc remise à la prochaine assemblée générale des membres.

4. Rapport des administrateurs

La présidente fait un tour d'horizon sur les activités de l'APP pour la période de mai 2023 à maintenant (7 avril 2024) :

- Le dévoilement du nouveau Balado Découverte Potton, au printemps 2023
- La mise en place d'un groupe privé sur Facebook™ pour l'Association, fort de près de 200 membres actuellement
- L'exposition « panoramique sur les montagnes de Potton sur quatre saisons » pendant deux fins de semaine à Owl's Head et subséquemment à la bibliothèque municipale
- Sans oublier les activités de tour du village de Mansonville, les excursions et randonnées pédestres en été et en hiver
- Et les dossiers qui se trament :
 - La phase II du Balado Découverte Potton concernant le tourisme, et la recherche de financement (10 000\$ reçu de la Fondation Townshippers)
 - Nos interventions concernant la sauvegarde du pont couvert de la frontière

- Sans compter les activités habituelles et inhabituelles telles que la participation au festival Esprit de Potton, certaines rencontres et échanges avec d'autres organismes communautaires et régionaux (Centre de bien-être Potton Spring, sociétés d'histoire des Cantons de l'Est).
- Finalement, une décision du conseil de déménager les archives, documents et équipements de l'Association a culminé en un bail pour de nouveaux locaux d'entreposage au montant de 1 380\$ par année (100\$ par mois plus les taxes). Ceci a été rendu nécessaire dû au volume des biens de l'Association et la nécessité d'en assurer la bonne garde.

5. États financiers annuels de 2023

Le trésorier présente les états financiers annuels de 2023. Le surplus accumulé depuis 2019 continue d'être utilisé pour les projets. Pour l'année 2023, l'APP n'avait pas fait de demande annuelle de subvention auprès de la municipalité, en raison de son excellente situation financière. Elle a fait une demande cependant pour l'année 2024 mais n'a reçu aucune réponse formelle de la municipalité – seul un parcour des procès-verbaux du conseil municipal a révélé que l'Association du patrimoine ne figurait pas dans la liste annuelle des enveloppes financières octroyées pour 2024.

Sur proposition de Denis Lamontagne appuyé par Bernard Sansoucy, les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 sont adoptés à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité.

Voir Annexe 2.

6. Prévisions budgétaires 2024

Le trésorier présente les prévisions budgétaires pour 2024. Les prévisions anticipent une utilisation des fonds pour l'ensemble des projets en cours, et donc un autre déficit pour 2024 – mais moindre que pour 2023. Le principal projet noté pour affectation des fonds est celui pour la phase II du projet Balado découverte concernant le tourisme à Potton. Voir Annexe 3.

7. Rapport du comité ad hoc sur la gouvernance financière

Les membres de ce comité, nommés par le Conseil, sont Claude Bouffard, Serge Normand et François Hébert. Serge Normand fait rapport sur l'intervention de ce dernier auprès du secrétaire trésorier. Il est confirmé que les membres du comité ont questionné et ont obtenu tous les renseignements et toutes les réponses voulus concernant les registres comptables et les états financiers de 2023 et se prononcent satisfaits de ces derniers.

8. Augmentation de la cotisation annuelle des membres

Thierry Roger mentionne que, après bien des années de cotisation fixe (à 20\$ par membre), cette dernière doit être finalement révisée à la hausse. Il est proposé ainsi d'augmenter la cotisation annuelle des membres de 20\$ à 30\$:

Proposée par Hans Walser

Appuyée par Bernard Sansoucy

Il est décidé que la cotisation annuelle passera à 30\$ par an à compter de l'année 2025.

Adopté à l'unanimité.

9. Perspective 2023

La présidente, Lorraine Rouillard, reprend la parole.

L'année 2024 déjà entamée annonce des interventions dans les dossiers suivants :

- La continuation du dossier du pont couvert de la frontière
- La concrétisation de la phase II du projet Balado Découverte, phase Tourisme à Potton
- La conversion des membres du groupe privé sur Facebook en membre de l'APP
- L'établissement de liens avec les sociétés d'histoire régionales
- Et le recrutement de bénévole, tant pour être administrateur que pour aider l'équipe actuelle, une nécessité incontournable à la survie de l'Association
- Et, il va sans dire, la continuation des excursions organisées, des tours du village, de notre participation au festival Esprit de Potton ainsi que le retour de l'épluchette de blé d'inde de fin d'été.

La présidente conclut sur la note urgente de l'appel à l'aide des membres.

10. Les membres prennent la parole

Plusieurs membres émettent des opinions variées sur les sujets de cette assemblée.

Christine Baudinet, membre en règle de l'Association mais aussi conseillère municipale, apporte un message de la municipalité concernant le futur de la Grange ronde. Il semblerait, selon son rapport, que la Grange sera bientôt (2025-2026) prête pour les touristes et autres visiteurs intéressés.

11. Élection des membres du conseil d'administration 2024

Mention est faite des administrateurs sortants et de ceux qui demandent à être reconduits dans leur fonction en 2024. Pierre Giroux, absent, mais par l'entremise de la présidente ne demande pas un renouvellement de son mandat. Virgil Tremblay propose sa candidature. Thierry Roger souhaite poursuivre son mandat mais mentionne que pour des raisons particulières, il pourrait devoir démissionner prématurément.

Il est donc proposé par Claude Bouffard

Et appuyé par Michel Payette

Que mesdames Lorraine Rouillard et Taïssa Hrycay, ainsi que Messieurs Pierre L'Heureux, Virgil Tremblay et Thierry Roger soient tous élus administrateurs de l'Association du patrimoine de Potton jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des membres.

Adopté à l'unanimité.

12. Levée de l'assemblée

Lorraine Rouillard remercie Pierre Léonard pour son rôle d'animateur et les membres pour leur participation; elle met fin à l'Assemblée.

Thierry Roger

Secrétaire du conseil

Trésorier de l'Association

11 avril 2024